

Raphaël ROMI

Professeur émérite, ancien membre du CA de l'Université de Nantes, conseiller "Université 21"



Formation

Raphaël Romi est agrégé de droit public.

Parcours professionnel

Ancien Doyen de la faculté de droit de Nantes, il dirige un des rares masters de droit du développement durable et de l'environnement. Il est titulaire d'une Chaire ad personam de droit européen de l'environnement et a publié plusieurs manuels reconnus en Droit Public économique et en droit de l'environnement.

Il a développé une expertise reconnue dans les secteurs des énergies renouvelables, de la diversité biologique et du développement durable et dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Avocat dans les affaires de l'Erika et de Xynthia, il a géré des contentieux nationaux et européens en matière de gestion des espèces, a contribué à la création de sociétés publiques locales régionales et a contribué à des écritures législatives et réglementaires notamment en matière de changement climatique.

Fort de son expérience d' élu, il est notamment le conseil de collectivités locales, d'établissements publics locaux, d'associations et d'entreprises en matière de structurations et de contractualisations innovantes et expérimentales.